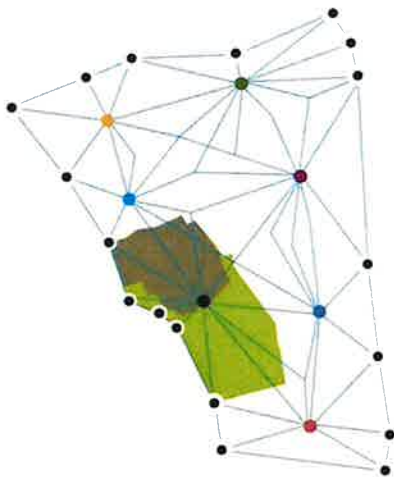


mairie
paris **20**



**CONSEIL DE QUARTIER
RÉUNION-PÈRE LACHAISE**

Compte-rendu de la réunion mensuelle
du 9 janvier 2024
salle Lucien-Leuwen

Début à 19 :00, fin à 21 : 30

Ont participé à la réunion :

Membres du Conseil de quartier Réunion-Père Lachaise

Sophie ACCAOUI, Damien CARMONA, Frédéric CUISANCE, François HEN, Deolinda RIBEIRO.

Membre de l'ODL

Bertrand LOFFREDA.

Associations et habitants

Robert BENASSEMI, Marie GAUDIER (impasse Suez), Léo DUPUIS et Daisy SOUS (rue des Haies), Sylvie GERARD et Jean-Claude GERVAIS (jardin partagé Casque d'Or), Flora KOËL (designer indépendante), Rosy TOBBONJOH.

Représentants de la Mairie

Hugo BERTHON, Coordinateur des Conseils de quartier au Pôle Démocratie Locale.

Excusés

Béatrice LE QUÉRÉ, Jacqueline MAGNIER et Quentin RICHARD, Marie LE MAGUERESSE, Maria Lucia CASTRILLON

LE

Quartier
Réunion
Père Lachaise

C'est vous. C'est nous.
C'est nous tous.

L'ODJ (cf. annexe) est abordé après le tour de table. Priorité aux représentants des associations et aux habitants. Il n'a pas été possible de voter sur des devis du fait du petit nombre de membres du CQ présents.

1- Le projet des Fourmis Vertes

C'est une animation proposée par l'association Les Fourmis Vertes (dans le cadre de l'évènement Festijoux de Natema). Un devis a été transmis. En l'absence de représentants de cette association, le devis que le CQ a bien reçu sera présenté et débattu lors de la prochaine réunion mensuelle.

2- Le projet de Flora KOËL

Projet design participatif. Le devis a été transmis. Flora KOËL, designer indépendante, est spécialisée dans la récupération et la valorisation de ressources locales, en particulier les déchets à base de papier (prospectus, feuilles A4, flyers, bulletins de vote, etc.) pour en faire des éléments de mobilier. Elle est venue informer le CQ du fait qu'elle a pris contact avec une école (Rue de Lesseps) dont une classe pourrait être intéressée au projet à la rentrée prochaine.

Le CQ exprime le vœu qu'un représentant de l'école de Lesseps soit présent lors de la prochaine réunion mensuelle.

L'examen du projet par le CQ est remis à la prochaine réunion mensuelle, le calendrier le permettant.

3- La réfection des jardinières pour personnes handicapées du jardin Casque d'Or

Jean-Claude GERMAIN fait un retour sur le projet de réfection des quatre jardinières PMR installées dans le jardin Les Haies Partagées, qui jouxte le square Casque d'or. Elles sont actuellement dégradées et l'association du jardin partagé souhaiterait les remettre à niveau. Extra muros, contactée, a transmis un devis pour leur restauration ainsi que le club de prévention des Réglisses.

Les travaux se répartiraient entre 1500 € HT pour Extra muros et 1200 € HT pour le club des Réglisses, soit 2700 € HT.

On a aussi un devis de TERRAform, qui propose la réfection de deux jardinières pour 2745,00 € HT., 3294,00 € TTC.

Ce projet est à rapprocher du remplacement pur et simple des trois jardinières par quatre neuves, que le fabricant propose pour 6500 € HT. Le remplacement par deux jardinières neuves est à 3200 € HT.

Aujourd'hui on observe que les jardinières ne sont pratiquement plus utilisées. Une cause possible de cette désaffection semble être la présence quasi permanente de SDF sur le banc qui leur fait face.

La question se pose du banc colonisé par les SDF, et fixé au sol. Jean-Claude GERMAIN suggère de l'enlever et de le remplacer par deux chaises également fixées au sol. Peut aussi se discuter le changement de lieu d'installation du banc en question au sein du square Casque d'or.

Ce point est à revoir à l'aune des besoins et de la demande effective des personnes handicapées.

4- Le concours photo

En l'absence de Quentin RICHARD, qui pilote le concours, la question sera examinée lors de la prochaine réunion mensuelle.

5- Les incivilités autour du terrain de sport de la rue des Haies

De nouveau les riverains se plaignent des nuisances surtout sonores dues au comportement des jeunes qui utilisent cet équipement sportif. Ils escaladent impunément les grilles en dehors des horaires, en l'absence du gardien, surtout les nuits d'été. Tapage, tension avec les habitants, incivilités, menaces, désordres perdurent.

Hugo BERTHON rappelle que si des travaux type surélévation des grilles, pose de défenses, etc. sont entrepris, les règles des marchés publics s'appliquent et que c'est le service des sports qui prend la décision.

Hugo BERTHON va faire remonter la question auprès des autorités de la Mairie, en charge des sports et de la sécurité – la police municipale et la DJS – pour envisager la sécurisation des accès au terrain de sports.

François HEN observe que ce problème dépasse le champ de compétence du CQ. En revanche il pourrait se mettre en rapport avec l'association des riverains, l'ARMBRH (Association des Riverains Marc-Bloch Réunion Haies).

6- Le square Karcher

Les représentants de l'association des usagers étant absents, les problèmes seront évoqués lors d'une prochaine réunion mensuelle du CQ. Le square Karcher a fait face à des nuisances dues aux chiens.

7- Les lampadaires de la rue Alexandre-Dumas

Rosy TOBBONJOH porte à la connaissance du CQ la défaillance technique d'un lampadaire de la rue Alexandre-Dumas, en face de l'église Saint-Jean Bosco. Ce segment de rue est dans l'obscurité depuis des mois. Peut-on y remédier rapidement pour en assurer la sécurité ? Rosy TOBBONJOH demande à la mairie de rallumer les lampadaires.

8- l'impasse Suez

Elle a été transformée en parking sauvage pour des deux-roues, avec toutes les nuisances que cela implique pour les riverains. En plus, des encombrants y sont abandonnés. Il n'y a pas de panneau d'interdiction de stationner, ce que les conducteurs de deux-roues mettent en avant pour justifier leur attitude. Le dossier est entre les mains de l'adjointe à la sécurité Alexandra JARDIN et à la police municipale.

Une solution serait de poser une barrière anti-deux-roues à l'entrée de l'impasse, dans le cadre de l'aménagement de la rue de Bagnolet, où elle débouche. Il serait possible, comme le fait remarquer Hugo BERTHON, de projeter, au titre du budget participatif, une transformation de l'impasse réaménagée et d'y poser des jardinières, des pots de fleurs de grande taille, etc. en respectant l'accès et la sortie de l'école pour les services utilitaires ou de secours (pompiers).

Trouver une solution est urgent car l'impasse est une voie d'évacuation de l'école de Lesseps en cas d'incendie et ne doit pas être encombrée.

9- Réponses du PDL à diverses questions qui lui sont parvenues

- La fontaine de la place de la Réunion. Elle reste à sec, sans pour autant perdre son statut de fontaine. Maintenance du système hydraulique assurée.
- Les terrasses invasives de la place de la Réunion. Il faudra attribuer le droit de terrasse aux cafés qui respectent les limites imposées. Sinon, la seule sanction envisagée sera la fermeture administrative.
- la reprise du concours d'écriture et de poésie sur le quartier. Elle est prévue pour le printemps des poètes en 2025.
- le projet de réfection de la boîte à livres du Jardin naturel. Elle a été construite par Extra muros. Damien CARMONA va les solliciter pour sa rénovation (remise en peinture).
- les dates éventuelles des fêtes de quartier estivales. La séance cinéma au square Casque d'Or est prévue début juillet. Comme manifestations externes, le CQ a soutenu les autres années, les Nocturbaines, Kif Kif et les Griots.
- invitation, que rappelle Hugo BERTHON, par le PDL à la restitution « rencontre citoyenne année 3 » le 20/01/24. Auditorium du pavillon Carré de Baudouin de 14 :00 à 16 :00. Le CQ désigne Bertrand LOFFREDA pour intervenir sur la nouvelle charte régissant l'ensemble des CQ du 20^{ème} arrondissement.

Quelques questions sont abordées au sujet de cette charte : le statut de membre du CQ se perd après trois absences injustifiées aux réunions mensuelles.

10- Délibération sur les devis

Elle est abordée après le départ des associations et des habitants présents.

a) Devis présenté par les Fourmis Vertes

Il figure en annexe. Sensibilisation aux déchets et à la propreté. Total 998 € TTC (l'association n'est pas sujette à la TVA).

Pour : 4 contre : 0. Pour un soutien partiel à hauteur de 500 € : 1 voix pour.

b) Devis présenté par Flora KOËL

Il sera discuté et arbitré lors d'une prochaine séance.

Le rédacteur, Bertrand LOFFREDA.

Les relecteurs, Damien CARMONA, François HEN, Deolinda RIBEIRO.

PROCHAINE RÉUNION MENSUELLE

La prochaine réunion aura lieu le mardi 5 février à 19 :00 salle Lucien-Leuwen

